

CEREMONIE DU VEL D'HIV 2017

**Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les
Parlementaires, Monsieur Serge BABARY Maire de
Tours, Mesdames et Messieurs les Maires,
Conseillers départementaux, conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et
Messieurs les représentants des forces armées, les
anciens combattants, la police, Mesdames et
Messieurs descendants des Justes parmi les Nations,
Monsieur le Rabbin, Mesdames et Messieurs
représentant tous les Cultes, chers amis,**

**Nous sommes réunis aujourd'hui comme chaque
année pour ne jamais oublier, pour transmettre,
pour faire en sorte que malgré le temps qui passe,
nos mémoires, celles de nos enfants et petits enfants
conserveront le souvenir de l'ignominie du XXème
siècle,**

**Bien sur, ces actes d'atrocité sans nom, cette
barbarie que jamais l'homme n'avait pu imaginer
ont eu lieu il y a plus de 70 ans, il y a donc longtemps
maintenant.**

**Nous devons malgré tout à la mémoire des millions
de victimes innocentes transmettre sans haine la**

**vérité que le monde a connu, car quoique l'on pense,
nombreux sont ceux qui souhaitent oublier, ou, plus
grave encore, qui nient l'existence même de la
barbarie nazie tant vis-à-vis des juifs, que des
tziganes, des homo sexuels, des francs maçons, des
résistants, des prostituées, des handicapés, et de tous
ceux qui ont lutté contre leur théorie raciste,
antisémite et de haine de la démocratie.**

**Cette journée de commémoration est consacrée à la
mémoire d'un drame national, la responsabilité de
l'état français dans la collaboration avec les nazis, et
par ailleurs de ceux qui ont eu l'honneur de se
comporter comme de vrais Justes parmi les Nations.**

**Cette année, triste actualité oblige, nous
rappellerons évidemment la mémoire de cette
grande femme exceptionnelle à tous points de vue
que fut Simone VEIL,**

**Il y a donc juste 75 ans aujourd'hui que fut
organisée par le gouvernement de la France, en
collaboration avec les nazis, ce qui fut appelé la
Rafle du Vel d'Hiv, où des milliers de gendarmes
français, je dis bien français, ont arrêté, au
Vélodrome d'Hiver à Paris mais également dans la
très grande majorité des Villes de France, des**

hommes, des femmes et des enfants, coupables d'être nés de religion juive.

Je ne vous apprendrai rien sur ces arrestations dramatiques, honteuses, indignes du pays des droits de l'homme, juste quelques chiffres pour ne pas oublier : à Paris ce fut les 16 et 17 juillet l'arrestation de 13,152 personnes dont 4,115 enfants, 5,919 femmes et 3,118 hommes.

Vous devez savoir, grâce au remarquable travail réalisé par nos amis de l'Arehsval, Association de recherche et d'Études Historiques sur la Shoah en Val de Loire, qu'ici même, entre 1942 et 1944, 991 juifs ont été déportés à partir de l'Indre et Loire dont seulement 33 sont revenus des camps et parmi eux aucun enfant n'est revenu,

Le jour de la rafle des 15 et 16 juillet 1942, 201 juifs de Tours ont été déportés, dont seulement 2 personnes sont revenues et 133 juifs du camp de la Lande de Monts ont été déportés en même temps dont seuls 7 sont revenus.

A Tours les arrestations ont eu lieu dans un bâtiment

qui était alors une école, devenue plus tard ancienne école normale rue de La Loire devenue aujourd'hui une maison de retraite et des immeubles d'habitation ; nous attendons avec patience mais persévérance la remise en place des plaques qui commémorent ces ignobles arrestations sous la responsabilité de l'état français.

Soyez assurés que je ferai en sorte pour que l'an prochain, cette cérémonie ait lieu sur place comme cela nous a été promis dans le passé, mais très bientôt ma patience va devenir impatience, l'honneur et la mémoire des déportés est en cause,

Cela s'est fait, je vous le rappelle, sous la décision unique du gouvernement de collaboration français, et cette journée est organisée pour ne jamais oublier la honte de ce gouvernement, honte reconnue des dizaines d'années plus tard par le Président Jacques CHIRAC qui a été le premier président à reconnaître cette responsabilité, reconnaissance qui, depuis, a été reprise par tous ses successeurs.

Le gouvernement de l'époque a été bien au-delà de ce qu'espéraient les nazis, leur culpabilité n'a pas d'autre nom que la trahison.

Je profite de votre présence pour vous informer que le jeudi 20 juillet prochain aura lieu au centre diocésain d'Angers la commémoration du 75ème anniversaire du convoi numéro 8 qui a conduit les juifs de notre région à Auschwitz Birkenau. Les personnes qui veulent assister à la lecture des noms organisées à cette occasion voudront bien contacter l'AREHSVAL ici présente.

Permettez moi, symboliquement avant de parler des Justes parmi les Nations un instant de recueillement pour tous les déportés des rafles d'il y a 75 ans.

Lors d'un récent voyage que j'ai fait à AUSCHWITZ en février dernier, Monsieur le Grand Rabbin de France n'a pu se retenir de dire avec courage aux personnes présentes, dont certains sont parmi nous, qu'il sait bien que beaucoup de personnes se sont posées et se posent toujours la question la question: mais où était Dieu pendant la Shoah? Et qu'il n'avait pas de réponse à cette question.

J'ai alors entendu quelqu'un dire cette belle réponse que je vous cite: «pendant cette atrocité du siècle, Dieu était dans le cœur des Justes parmi les Nations»

Au delà de la décision d'honorer tous les ans les rafles des 16 et 17 juillet 1942, Monsieur Chirac a également décidé de rendre hommage aux Justes parmi les Nations, comme le fait depuis 1953 l'état d'Israël: en effet, c'est en janvier 2007 que sont entrés au Panthéon, à la demande de Simone VEIL et sur décision du président CHIRAC les Justes de France; il fut également décidé d'honorer tous les ans les Justes de France à cette cérémonie du 16 juillet.

Vous avez entendu comme moi M GOUPILLE, petit fils d'une famille parmi d'autres du département qui a été honorée du diplôme de Justes parmi les Nations par l'institut YAD VASHEM de JÉRUSALEM.

Que dire après un tel témoignage?

Nous n'oublions pas, cher Monsieur GOUPILLE, nous n'oublierons jamais que des êtres exceptionnels comme vos grands-parents ont risqué leur vies pour cacher, nourrir, loger et sauver des êtres coupables selon la loi d'être nés juifs.

Les Justes parmi les Nations furent 4016 en France, 240 dans la région Centre, 50 dans le département d'Indre et Loire. Ces femmes et ces hommes, d'origine souvent très modeste ont œuvré en ne répondant qu'à leur cœur, quels que furent les ordres officiels, ils ont su dire non à l'innommable, non à l'injustice, non à la barbarie.

Ces êtres exceptionnels ont certainement été en réalité plus nombreux, mais pour pouvoir être honorés il fallait, il faut que des êtres sauvés aient engagé une démarche et nombre de ces êtres sauvés pendant un temps furent par la suite soit exterminés soit tellement marqués par leur destin qu'ils n'ont pu s'engager dans ce retour si lourd du poids de leur jeunesse volée,

Au XXIème siècle, qui peut dire que nous n'aurons pas besoin demain de nouveaux Justes parmi les Nations ?

Alors oui, nous travaillons sans cesse pour que nos enseignants transmettent aux jeunes la vérité ; aujourd'hui même, 25 enseignants de France reviennent d'une semaine de séminaire à l'école internationale de la Shoah à Jérusalem pour apprendre comment enseigner la Shoah ; en octobre j'accompagnerai 25 autres enseignants français, l'avenir leur appartient et nous devons leur donner les moyens de transmettre, toujours sans haine, mais de transmettre la vérité.

Monsieur GOUPILLE et votre famille, soyez assurés que nous sommes infiniment et définitivement reconnaissants à vos grands-parents et à votre famille, six médailles dans la même famille ce qui est rarissime, d'avoir le comportement d'hommes et femmes qui ont honoré la France.

Vos parents, vous-mêmes, vos enfants et petits-enfants peuvent être fiers à jamais du comportement de votre famille, n'oubliez jamais de le rappeler à vos enfants et petits enfants.

Monsieur le Maire de DESCARTES, merci de votre présence et de votre engagement de faire en sorte que DESCARTES se souvienne toujours de ces héros.

Permettez moi également à leur mémoire et à celles des 44 autres Justes de notre département un moment de recueillement,

Cette cérémonie ne peut pas se dérouler sans évoquer la mémoire de notre illustre Simone VEIL, dont je ne vous relaterai pas ici l'exceptionnel parcours.

J'ai eu l'honneur et la chance de connaître Mme VEIL, je l'ai côtoyée à plusieurs reprises, elle m'a reçu avec sa simplicité et sa réserve que l'on connaît.

Les moments passés avec elle sont à jamais gravés dans ma mémoire, tant j'ai été conscient de tout ce qu'elle a vécu, tout ce qu'elle a engagé pour les autres, tout ce qu'elle a subi non seulement des nazis pendant sa déportation, mais aussi plus tard de minables personnages de bas étage.

Madame VEIL est venue à ma demande à Tours inaugurer en 2005, en présence de l'Ambassadeur d'Israël, devant des centaines de personnes, cette stèle à la mémoire des Justes d'Indre et Loire, alors disposée dans la cour de la synagogue de Tours.

Sa présence oh combien symbolique, ses mots, ses silences font que tous ceux qui ont assisté à ce moment fort ne l'oublieront jamais.

Ce n'est ni le lieu, ni le moment de faire ici une longue éloge, il serait de toute façon trop court, et forcément incomplet.

Je voudrais juste Mesdames et Messieurs, en particulier, vous enfants et petits enfants de Justes parmi les Nations que je remercie de votre présence aujourd'hui, vous dire que le 17 avril 2005, Madame VEIL m'a dit que c'est grâce aux Justes parmi les Nations qu'elle était fière d'être française, et fière d'une certaine humanité.

Au revoir et merci Madame.

François GUGUENHEIM
16 juillet 2017